

Procès verbal du conseil d'école du jeudi 23 juin 2022 18h

Présents : M. GILLOT, Inspecteur de l'Éducation nationale, M. VOLPOET, Président du SIVOS, Maire d'ANDELOT , M. BEZIN Maire de VERS EN MONTAGNE, M. TRIBUT Maire de CHAPOIS, Mmes BERTO, DELBAERE, MARANDET déléguées des parents d'élèves.
Mmes COUCHET , BAILLY COMTE, MICHEL, PAPPES, FLAGEL: enseignantes.
M. MAIGROT : DDEN

Invités : M. CARBONNEAUX, futur directeur , Mme PRIOUL-SAÏDA, représentante de l'association de parents.

Excusés : Mme COMTE Maire de Supt, M. DOLE, Maire de Le Larderet, M. PIERRAT délégué de parents d'élèves.

Bilan de l'année scolaire

L'année scolaire 2021/2022 a été encore une année particulière où il a fallu composer avec la crise sanitaire. Protocoles sanitaires avec non brassage , port du masque jusqu'en mars, fermeture de classe et d'école, travail à distance, travail à distance et en présentiel, travail en classe avec des effectifs incomplets. Cela a eu une incidence sur les apprentissages et même si nous leur avons dit en classe, nous voulons remercier nos élèves qui se sont pliés gentiment à toutes les demandes dues aux différents protocoles, cela a été éprouvant pour eux et pénalisant.

Pour répondre à la question de Mme Prioul Saïda concernant les manques au niveau des apprentissages : Le langage en maternelle et l'expression orale en CE et en CM (surtout en raison du port du masque), et de façon générale, les apprentissages ont pris un peu de retard. Cette fin d'année n'est pas une période de révision il y a encore de nouvelles notions à aborder. Pour les classes de PS à CM1 ,il y aura une communication en interne de ce qui n'a pu être vu ou approfondi. Pour les CM2 une réunion a eu lieu au collège.

M. Gillot ajoute que toutes les écoles ont été impactées par la crise sanitaire.

Au niveau des projets :

Classe de CM : Arc et Senans : visite du site (architecture), biodiversité autour de la mare, les rendez-vous du Comté : visite de la fromagerie d' Andelot, animation football, piscine, visite du collège (CM2).

Classe de CE : Maisons Comtoises: visite du musée, biodiversité autour de la mare, musée archéologique de Champagnole :les métiers de l'archéologie + visite de la galerie éphémère , animation football, piscine, permis piéton.

Classe de GS/CP : Arc et Senans : les petites bêtes du jardin et les plantes sauvages, Champagnole bibliothèque + galerie éphémère, visite de la caserne des pompiers d' Andelot : protocole des numéros d'urgence , CP : bibliothèque Andelot et piscine

PS/MS : Maisons Comtoises : visite du musée et le jardin des sens, Bouquinette de Mignovillard (2 fois) : ateliers autour d'albums.

Fête de la musique : auditions d'élèves musiciens et chants dans la cour le 21 juin.

Mme Pappes remercie les parents qui interviennent à la BCD de l'école pour permettre aux enfants de choisir un livre tous les 15 jours.

Les sorties ont pu être financées grâce à l'association Les p'tits loups, nous remercions les parents qui ont rendu possible toutes ces sorties grâce aux nombreuses actions menées cette année.

Point coopérative scolaire :

solde au 20 juin : 2077,29€ (moins abonnement bibliothèque 13€)
dépenses : Spectacle Pep's (600€) , jeux de cours et panneaux sécurité routière, matériel fête des gens que l'on aime(100€), visite du collège :bus et cantine pour 8 cm2 (115€+ 34,80€)

Bilan association de parents :

Mme Pappes donne la parole à Mme Prioul Saïda.

recettes :

commandes de fleurs en automne : 600€

Cotisations parents : 100€

calendriers : 600€

vente d'agrumes : 500€

vente de fleurs au printemps : 700€

vente du couscous : 500€

Papier : 1000€

dépenses :

achat livres de Noël : 600€

Sorties diverses : 1000€

Bilan : 4600€

Monsieur Gillot explique qu'au vu du contexte sanitaire, on peut comprendre qu'il n'y ait pas eu de classe découverte cette année.

Mr Gillot rappelle que les sorties scolaires entrent dans le cadre de projets pédagogiques à l'initiative de l'équipe enseignante.

Il explique que les reproches qui ont pu être faits aux enseignants lors du précédent conseil d'école ne sont pas justifiés.

Les décisions prises de ne pas engager d'argent cette année étaient plutôt raisonnables.

L'argent gagné n'a pas pour but d'être dépensé tout de suite.

effectifs rentrés 2022

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	8	10	12	12	18	8	11	13

92 élèves et 7 TPS (99 élèves)

Intervention de Mr Gillot : GS, CP, CE doivent être à moins de 24 dans la mesure du possible.

Mr Gillot a rencontré le Maire d'Andelot pour s'entretenir au sujet du projet d'accueil des moins de 3 ans.

Il rappelle que l'accueil d'enfants de cet âge est très particulier.

Les parents s'engagent à une régularité dans la fréquentation pour le bien de l'enfant.

L'école doit aussi être aidée afin de permettre le meilleur accueil possible pour ces enfants.

M. Volpoët souhaite adapter le règlement intérieur de la cantine et de la garderie pour ces TPS.

Le règlement sera transmis par mail si possible avant le 15 juillet.

Demandes :

Matériel numérique :

Le minimum serait un ordinateur connecté à internet dans toutes les classes et au moins un vidéoprojecteur déplaçable ;

M. Volpoët explique que cette année, pas mal d'investissements sont programmés :

- Pompe à chaleur Bâtiment Mme Couchet (20000€)
- séparation dans les toilettes des maternelles
- changement des stores en maternelle
- peinture extérieure de la maternelle

M. Volpoët explique qu'il a pour projet d'aménager le deuxième étage du bâtiment de Mme Couchet. Concernant le matériel informatique, M. Volpoët compte sur le développement de la fibre pour équiper l'école.

M. Volpoët explique que la remontée des effectifs conditionne l'approbation des différents projets.

Questions diverses

- Mme Prioul Saida question sur les apprentissages : elle a été abordée dans la partie 1.

- M. Volpoët et M. Bezin expliquent qu'il existe une brigade de Lons le Saunier, mise en place le 1er janvier 2022, qui travaille sur les violences intrafamiliales.

Ils expliquent qu'elles pourraient intervenir auprès des enseignantes ou faire une sensibilisation auprès des enfants (à voir).

La présidente du conseil d'école,
Emmanuelle Pappes

La secrétaire de séance,
Muriel Michel